

Anse

informations

Lettre d'information municipale

numéro 303 – Juillet 2021

SITE INTERNET
www.mairie-anse.fr









Plan « canicule » : il est toujours temps de s'inscrire

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée.

La canicule peut nous mettre en danger.


Ma santé peut être mise en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait très chaud ;
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;
- Cela dure depuis plusieurs jours.

 <p>Portez une attention toute particulière aux personnes fragiles et/ou isolées</p>	 <p>En cas de malaise ou de trouble du comportement, appelez un médecin</p>	 <p>Fermez volets et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit</p>
 <p>Rendez-vous dans un endroit frais ou climatisé 2-3h par jour (cinémas, magasins...)</p>	VIGILANCE CANICULE	 <p>Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif, et mangez normalement</p>
 <p>Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h)</p>	 <p>Limitez vos activités physiques</p>	 <p>Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateurs, douche...)</p>
 <ul style="list-style-type: none">• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France• SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux• RESPECTEZ les consignes données par les autorités		

 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

 @Prefet_Boisvies  /ministere-interieur  @ministere_interieur www.interieur.gouv.fr

 Il est possible, pour les personnes âgées ou handicapées isolées, de s'inscrire en Mairie tout au long de l'année, à titre préventif sur le registre (confidentiel) du plan Canicule. Ce dispositif national mobilise le service Accueil de la commune de Anse. En cas de forte chaleur, les agents municipaux contactent régulièrement les personnes inscrites pour

s'assurer que tout va bien. Toute personne âgée ou handicapée isolée peut encore s'inscrire (ou se faire inscrire) auprès de la Mairie ☎ 04.74.67.03.84.

De plus, consultez régulièrement Météo France ☎ 32.50 ou 🌐 www.meteo.fr



☀ Besoin d'en savoir plus pour vous et votre entourage ? Composez le ☎ 0.800.06.66.66 (appel gratuit depuis un poste fixe) tous les jours de 9h à 19h, plateforme activée dès les premières chaleurs ou 🌐 <http://www.sante.gouv.fr/canicule> ou 🌐 <http://www.meteo.fr>

Campagne Nationale 2021 de prévention des risques liés à la baignade

Avec l'arrivée des beaux jours et des premières chaleurs, les ministères chargés de la Santé et des Sports rappellent les conseils pratiques et comportements à adopter pour se baigner sans danger.

En effet, les pics de noyades estivales sont davantage observés pendant les week-ends, particulièrement en période de vacances, et pendant les périodes de fortes chaleurs.

Pour vous baigner en toute sécurité, en tout lieu

- Apprenez tous à nager
- Baignez-vous toujours avec vos enfants
- Choisissez les zones de baignade surveillées
- Respectez les interdictions de baignade
- Tenez compte de votre état de forme
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade

1 Source : Santé Publique France / CépiDc 2

En piscine, surveillez vos enfants de près et en permanence !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance

- Baignez-vous en même temps que vos enfants ou désignez un seul adulte responsable de la surveillance

- Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne
- Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette
- Ne vous absentez pas, même quelques instants
- Soyez particulièrement vigilants lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) qui ne disposent pas de dispositif de sécurité

Au bord d'un lac, en mer

- Nagez dans les zones de baignade surveillées
- Nagez accompagné ou en signalant votre lieu de baignade
- Nagez avec une bouée de nage en eau libre
- Nagez le long du rivage

🌐 <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>

🌐 <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/attention-aux-noyades-accidentelles-adoptons-les-bons-reflexes-lors-des>

Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves

📅 Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 28 juin à 19 h, Salle du conseil municipal.

📅 Marché Nocturne dans le cadre de Rosé Nuits d'été

Vendredi 23 juillet de 19 h à 22 h 30, place du Général de Gaulle. Venez profiter d'une soirée d'été à l'ambiance conviviale : stands d'artisanat et de produits du terroir. Buvette et restauration sur place. Avec la présence du groupe musical « LunchBox ».

Un partenariat entre la Municipalité de Anse, l'OCTA et l'association des interclasses.

📅 La médiathèque Albert-Gardoni au mois de Juillet

➡ A partir du 30 juin, les horaires de la Médiathèque évoluent : mardi de 16 h à 18 h ; mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h ; vendredi de 16 h à 18 h 30 ; samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

➡ **Le Week-end du Polar** : la médiathèque participe pour la première fois au Festival international « Quais du Polar », en proposant une programmation riche en suspense autour du thème du Polar. Le Comité des

Lecteurs de la Médiathèque, rebaptisé « Le Cercle des Lecteurs... Retrouvés », et le Club BD ont repris à plein rythme leur activité, en collaborant avec notre équipe sur ce projet.

Participez à la rencontre littéraire avec Marc Villard « Quais du Polar », créateur protéiforme, curieux et passionné : auteur de nouvelles et de romans noirs de succès, pendant sa carrière il a également été poète, scénariste de bande dessinée et pour le cinéma, chroniqueur de rock, éditeur... Le dialogue avec cet auteur permettra au public de connaître plus en profondeur son œuvre hétérogène et prolifique.

Laissez-vous inspirer par l'exposition BD ambiance polar, sélection de coups de cœur en lien avec la thématique du festival spécialement concoctée par notre Club BD MAG.

Les membres du Club BD MAG seront présents le samedi 3 juillet, lors des horaires d'ouverture de la MAG (9 h 30-12 h 30) et assureront la médiation de cette exposition.

La **Murder Party** « Le dossier Noluk » se déroulera le samedi 3 juillet à 14 h 30, à la chapelle Saint-Cyprien. **L'inscription est obligatoire**, à la médiathèque à partir du 15 juin (places limitées).

Les participants (à partir de 13 ans) seront divisés en groupes pour la résolution du cas. Fouille, adresse, observation, rapidité, chance, déduction, coopération, seront autant de qualités nécessaires pour résoudre cette enquête ! L'animation sera assurée par le prestataire Evenanim'Passion.

Et si vous voulez maintenir le suspense au-delà de ce week-end... il ne vous reste qu'emprunter un bon polar !

Une sélection de romans polar sera visible pour tout le mois de juillet sous l'arbre de la médiathèque.

☞ **Pochettes surprises** : vous préparez votre départ en vacances ou simplement une balade en plein air, mais vous n'avez pas d'idée précise de lecture ? Vous avez envie d'évasion et d'aventure, mais vous n'avez pas envie de vous prendre la tête et d'effectuer des recherches sur notre catalogue ? Pas de soucis, des pochettes surprises seront préparées pour ne pas vous faire partir les mains vides !!

Deux versions des pochettes, adultes ou famille, vous attendent à la Médiathèque **à partir de mercredi 7 juillet**.

☞ **Fermeture d'été** : la médiathèque sera fermée à partir du 27 juillet inclus jusqu'au mardi 17 août.

☞ Toutes les informations sur le site Internet mediatheque.mairie-anse.fr au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

Une journée pour découvrir le Parc de Messimieux, un parc naturel et accueillant

Samedi 11 Septembre, Causette, la crieuse scandra du haut de ses échasses, vos mots, envies, poèmes, désirs que vous aurez déposés dans les boîtes à crier à la Médiathèque Albert Gardoni, à l'Infothèque ou par mail à ✉ contact@mairie-anse.fr. D'autres activités vous seront proposées lors de cette journée. Patience, le programme arrivera dans Anse Infos de septembre

Rappel : horaires de tonte autorisée pour les particuliers

Aux termes de l'arrêté préfectoral en vigueur, les tontes chez les particuliers sont autorisées les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h (ce règlement ne s'applique pas aux entreprises).

Opération Tranquillité Vacances

☞ A n'importe quel moment de l'année, la commune de Anse se mobilisent pour lutter contre les cambriolages. À Anse, l'opération Tranquillité Vacances se déroule en partenariat avec la Police municipale. Avant de partir en vacances (même en dehors de périodes scolaires), vous pouvez vous inscrire auprès de la Police municipale.

Les inscriptions au dispositif se font en remplissant un document que vous pouvez trouver en ligne sur le site de la Mairie www.mairie-anse.fr ou à l'accueil de la Mairie. Il vous sera demandé votre date de départ et de retour, ainsi que les coordonnées de la personne à prévenir en cas de problème.

Des passages préventifs seront organisés par les services de la Police municipale à votre domicile.

☞ **Attention :**

La demande est à formuler 48h avant le départ en vacances.

En cas d'annulation, de retour prématuré ou de prolongement de séjour, vous devez tenir la Police municipale informée.

Quelques conseils en cas de départ en vacances

- Assurez-vous d'avoir bien verrouillé l'ensemble des issues de votre habitation

- Ne laissez aucun outil ou échelle dans le jardin ou à proximité du logement

- Ne communiquez pas votre absence sur le répondeur ou sur les réseaux sociaux.

- Demandez à la Poste ou à un voisin de conserver votre courrier (une boîte pleine est le signe d'une habitation vide).

- Indiquez la durée de votre absence à vos amis et voisins.

- Donnez les clés à une personne de confiance qui passera chez vous et donnera l'impression que le logement est occupé.

Téléphone Police Municipale ☎ 04.74.67.16.18

Ouverture du plan d'eau du Colombier

☞ Depuis le 26 juin tous les jours jusqu'au 31 août de 11 h 30 à 20 h.

☞ Pendant la saison estivale la presqu'île se transforme :

- en plage surveillée **par 2 Maitres-nageurs-sauveteurs de 13 h à 19 h pendant les jours d'ouverture**.

- **un pôle loisirs** avec : un aquaparc, des paddles, des kayaks et des bateaux électriques ainsi que sur terre un trampoline pour enfants à partir de 7 ans et pour adultes. A l'entrée de la presqu'île une guinguette « le plaisir d'Anse ». Des tarifs pour les Ansois seront proposés.

☞ **Quelques rappels :**

- **La baignade est interdite en dehors de la zone surveillée** car les berges sont instables et les fonds profonds.

- Des **toilettes** sont à votre disposition vers la guinguette ainsi qu'un poste de secours sur la plage.

- Une **douche**, vers la plage, vous est proposée mais attention de ne pas utiliser de produits de toilette et de faire couler l'eau trop longtemps.

- De nombreuses **tables de pique-nique** sont installées à plusieurs endroits de la presqu'île.

- Des **agrès** sont à disposition des enfants installés par le conseil Municipal d'Enfants de Anse et d'autres pour les adultes, ainsi qu'un terrain de beach-volley.

- L'utilisation de **barbecue est toujours interdite ainsi que les 2 roues et les quads... Les chiens doivent être tenus en laisse** et les chevaux interdits sur la presqu'île.

☞ Il est demandé à chacun de **respecter le site**, de le **laisser propre** : de nombreuses poubelles et une benne à verres sont à votre disposition. Merci de respecter aussi ce site naturel.

Merci de prendre note des horaires d'ouverture et de fermeture des barrières qui donnent accès au parking principal : **de 11h 30 à 20h en période d'ouverture**.

Rappel de civisme

Suite à l'arrêté municipal du 20 septembre 2001, la Municipalité rappelle qu'il est formellement interdit de faire brûler sur tout le territoire de la commune : des ordures ménagères, des déchets encombrants de ménages, des débris de jardins et déchets végétaux, sous peine de verbalisation.


Quelques chiffres clés : 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine.


A Anse, comme partout en France, ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé.

Le Souvenir Français communique

Après dix-sept années à la tête du comité du Souvenir Français de Anse, le médecin-chef Michel Tournelle a mis un terme à sa fonction. Depuis le 15 avril 2021, le Général de division aérienne (deuxième section) Philippe Lafond lui a succédé. Il a servi au sein des forces armées pendant plus de quarante années. Monsieur Paul Fourrichon, également ancien de l'armée de l'air, exercera les fonctions de vice-Président et de trésorier. Le comité est à la recherche d'un ou d'une volontaire pour assurer la responsabilité du secrétariat. Dans un environnement mémoriel incertain, il est primordial de sanctuariser le souvenir de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France afin que jamais ne s'efface la grandeur de leur sacrifice. Toute personne désireuse d'apporter son soutien à l'association peut contacter le ☎ 06.25.15.86.24 ou le 06.23.35.04.94.

Nouveau à Anse

 Société : NumConnect est une société d'Electricité / Télécommunications et informatique à destination des professionnels et des particuliers. ☎ 07.55.64.42.54 / Site internet www.numconnect.fr

 Arom'ensoi artisan torrefacteur : cafés, thés et infusions bios en vrac, un côté épicerie fine sucrée (granola, pâte à tartiner, chocolats...) ainsi que toute une gamme d'accessoires (vaisselle, cafetière...). Situé 745 route de Lyon, ouverture du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h, et le samedi de 9 h à 18 h.

La Mairie leur souhaite la bienvenue

Collecte des ordures ménagères

■ **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 6 – 13 – 20 et 27 juillet et les vendredis 2 – 9 – 16 – 23 et 30 juillet

■ **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 12 et 26 juillet et pour Hameau de Graves sur Anse le mercredi 7 et 21 juillet

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

En dehors de ces horaires, appeler le 15.


Pharmaciens de garde

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

■ **C.M.P. (Centre Médico Psychologique)- CATTP** consultation médico psychologique et sociale pour adolescent – salle école Paul-Cézanne- 184 impasse Lamartine ☎ 04.72.42.19.19

■ **Centre de Planification et d'Education Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84

■ **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00  contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

■ **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

■ **Parent 'Aise / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matins de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

■ **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2^e mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

Permanence en Mairie ou sur Anse

■ **Conciliateur de justice** : un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84

■ **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4^e mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.48.25.90

Horaire marché

Les vendredis de 7h30 à 12h30, place du 68^e Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)

Timothée MORELLE né le 25 avril

Alix REDO née le 25 mai

Keziah WAGINO né le 24 mai

Mariages

Valérie PARIANI et Julien GRANDJEAN mariés le 25 avril

Muriel ROBIER et Christophe GRANGE mariés le 9 mai

Décès

Raymonde Marie Louise GIROUDON ép. CHEVALIER décédée le 15 mai à Anse (98 ans)

Germaine Claudette Jannine VALOIS ép. COMMARMOND décédée le 1^{er} juin à Trévoux (87 ans)

Josiane Marie Marcelle SANCHEZ ép. PARRENO décédée le 5 juin à Gleizé (85 ans)

Josette Janine GERVAIS ép. NABET décédée le 11 juin à Anse (92 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3300 exemplaires

Impression : Imprimerie Caladoise

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et

samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite